



## Séance du lundi 03 juillet 2023

Date de la convocation: 27/06/2023

**Date d'affichage de la convocation : 27/06/2023**

**Membres en exercice**  
: 11

*L'an deux mille vingt-trois et le trois juillet 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 9**

**Présents :** Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT

**Votants: 9**

**Pour:**  
9

**Représentés:**

**Secrétaire de séance:**  
DUFFORT  
Marie-Laure

**Excusés:** Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

**Absents:**

### Objet: Achat débroussailleuse - DE\_2023\_016

Monsieur le maire explique à l'assemblée que la débroussailleuse ne fonctionne plus normalement et n'arrête pas de tomber en panne.

Il est donc nécessaire de changer cet outil pour une machine neuve.

Monsieur le maire propose de faire l'achat d'une débroussailleuse ISEKI IBCF48W avec une garantie de deux ans.

Il présente un devis du magasin de motoculture DE-FREITAS à Eauze, pour un montant de 758,33€ HT.

Le maire d'ajouter la nécessité de faire l'achat d'un jeu de rampes en acier pour le transport du tracteur tondeuse sur la remorque d'un montant de 80,00€ HT.

Soit un total de 838,33€ HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'achat de cette débroussailleuse et du jeu de rampes en acier pour la remorque
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cet achat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception en Préfecture et publication le 04 juillet 2023